

Image not found or type unknown



# Nomination du gérant de SARL : quelle procédure respecter ?

Fiche pratique publié le 30/05/2014, vu 457 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

**La SARL est obligatoirement administrée par une ou plusieurs personnes physiques choisie(s) ou non parmi les associés, appelée(s) "gérant". La nomination du gérant d'une SARL doit respecter les règles édictées par le Code de commerce.**

Le gérant d'une SARL doit être [nommé](#) avant de procéder à la publication dans un journal d'annonces légales de la création de la SARL. En effet, son nom doit obligatoirement figurer dans l'avis de constitution de la société.

[Voir le guide](#)